

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 2 PORTZAMPARC

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 400 478 830

Représentée par :

Nom : De Portzamparc Prénom : Christian

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le ... 31 Décembre 2023

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée au capital de 132 607 euros
Siège social : 31 Cité d'Antin 75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

**ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE EN DATE DU 27 MAI 2025 CONSTATANT LE CONSENTEMENT DE
TOUS LES ASSOCIES CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DES EXERCICES
CLOS LES 31 DECEMBRE 2022, 31 DECEMBRE 2023 ET 31 DECEMBRE 2024**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, M. Christian de Portzamparc, Mme Elizabeth de Portzamparc et M. Thierry Damez-Fontaine, associés de la société 2PORTZAMPARC (la « **Société** ») dont ils détiennent ensemble la totalité du capital social, ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes, sur proposition du Président agissant conformément à l'article 20 des statuts.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

[...]

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 514 338 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

[...]

SIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 1 789 167 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

[...]

DIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 749 887 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Christian de Portzamparc



2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée au capital de 132 607 euros
Siège social : 31 Cité d'Antin 75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

**ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE EN DATE DU 27 MAI 2025 CONSTATANT LE CONSENTEMENT DE
TOUS LES ASSOCIES CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DES EXERCICES
CLOS LES 31 DECEMBRE 2022, 31 DECEMBRE 2023 ET 31 DECEMBRE 2024**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, M. Christian de Portzamparc, Mme Elizabeth de Portzamparc et M. Thierry Damez-Fontaine, associés de la société 2PORTZAMPARC (la « **Société** ») dont ils détiennent ensemble la totalité du capital social, ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes, sur proposition du Président agissant conformément à l'article 20 des statuts.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

[...]

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 514 338 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

[...]

SIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 1 789 167 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

[...]

DIXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 749 887 €, au compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Christian de Portzamparc



Bilan actif

2PORTZAMPARC SAS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Concessions, brevets et droits assimilés	186 181,78	182 169,15	4 012,63	13 334,71
Fonds commercial	304 898,03		304 898,03	304 898,03
Immobilisations incorporelles	491 079,81	182 169,15	308 910,66	318 232,74
Constructions	683 502,76	656 862,41	26 640,35	159 114,14
Installations techniques, matériel et outillage	10 398,19	10 398,19		
Autres immobilisations corporelles	383 367,38	280 621,56	102 745,82	80 648,60
Immobilisations corporelles	1 077 268,33	947 882,16	129 386,17	239 762,74
Participations et créances rattachées	246 840,24	25 828,24	221 012,00	221 012,00
Autres immobilisations financières	211 805,83		211 805,83	208 941,82
Immobilisations financières	458 646,07	25 828,24	432 817,83	429 953,82
ACTIF IMMOBILISE	2 026 994,21	1 155 879,55	871 114,66	987 949,30
En cours de production de services				1 099 999,91
Stocks				1 099 999,91
Clients et comptes rattachés	5 913 741,95	915 925,56	4 997 816,39	5 110 047,23
Fournisseurs débiteurs				295 087,07
Avances et acomptes versés sur commandes	42 192,00		42 192,00	
Personnel	6 028,20		6 028,20	21 676,19
Etat, Impôts sur les bénéfices	426 836,11		426 836,11	508 496,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	604 560,33		604 560,33	548 510,02
Autres créances	280 521,52	100 000,00	180 521,52	15 806,59
Créances	7 273 880,11	1 015 925,56	6 257 954,55	6 499 623,10
Valeurs mobilières de placement	1 738,52		1 738,52	1 738,52
Disponibilités	666 523,41		666 523,41	381 499,64
Trésorerie	668 261,93		668 261,93	383 238,16
Charges constatées d'avance	255 079,88		255 079,88	10 933,27
ACTIF CIRCULANT	8 197 221,92	1 015 925,56	7 181 296,36	7 993 794,44
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 224 216,13	2 171 805,11	8 052 411,02	8 981 743,74

Bilan passif

2PORTZAMPARC SAS

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Capital social ou individuel	132 607,00	130 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	97 394,66	
Réserve légale	13 000,00	13 000,00
Autres réserves	109 895,89	109 895,89
Report à nouveau	-1 162 328,77	-647 990,42
Résultat de l'exercice	-1 789 167,47	-514 338,35
CAPITAUX PROPRES	-2 598 598,69	-909 432,88
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	125 000,00	125 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	125 000,00	125 000,00
Autres emprunts obligataires	200 000,00	
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 137 737,40	3 058 199,23
Découverts et concours bancaires	729 084,56	488 838,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 356 340,27	3 076 539,47
Dettes fiscales et sociales	1 623 968,96	1 921 548,03
Dividendes à payer		
Autres dettes	493 303,72	666 797,20
Produits constatés d'avance	985 574,80	554 254,20
DETTES	10 526 009,71	9 766 176,62
TOTAL PASSIF	8 052 411,02	8 981 743,74

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2PORTZAMPARC

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Conformément au règlement ANC n° 2015-06, la société a pratiqué un test de dépréciation de ses fonds de commerce. Suite aux résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concession, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Les valeurs mobilières de placement détenues à la clôture font l'objet d'une évaluation qui permet, le cas échéant, de constituer une provision pour dépréciation si la valeur d'inventaire de cet élément d'actif est inférieure à sa valeur d'acquisition.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance sont incertains.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte dans les charges de l'exercice

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

CP

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	304 898			304 898
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	172 060	14 121		186 181
Immobilisations incorporelles	476 958	14 121		491 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	683 502			683 502
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	335 061	45 736		376 575
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 031 531	45 736		1 077 267
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	246 840			246 840
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	208 941	12 864		221 805
Immobilisations financières	455 781	12 864		468 645
ACTIF IMMOBILISE	1 964 270	72 721		2 036 991

CP

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 121	45 736	2 864	62 721
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 121	45 736	2 864	62 721
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	304 898
Total	304 898

CP

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat. Lorsque la situation nette est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ACDP DO BRASIL 99 RIO DE JANEIRO (*)	3 700	-106 734	99,00	-212 207
EURL 2PORTZAMPARC MUSEOGRAPHIE INTERIEUR 75009 P	10 000	132 937	100,00	-147 708
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

(*) société en sommeil

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	223 630	220 852	112 161		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

CP

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	158 725	23 443		182 169
Immobilisations incorporelles	158 725	23 443		182 169
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	524 388	132 473		656 862
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	254 412	23 637		278 048
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	791 768	156 110		947 878
ACTIF IMMOBILISE	950 494	179 553		1 130 046

CP

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 763 815 euros à la fin de l'exercice 2023 et se décompose comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	23 050		23 050
Prêts			
Autres	211 805		211 805
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 913 741	5 913 741	
Autres	1 360 138	1 360 138	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	255 079	255 079	
Total	7 763 815	7 528 960	234 855
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Prêts récupérés en cours d'exercice	0		

Produits à recevoir:

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

	Montant
Avoirs à recevoir	42 192
Clients fact. à établir	2 174 503
Autres produits à recevoir	167 160
Total	2 383 855

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Fructi Court C.SI	1 739	1 963	224	
TOTAL	1 739	1 963	224	